

Rencontre des AMAPS de Bretagne Lorient le 20 Avril 2013 - 14h - 17h30 - Cité Allende

25 représentant(e)s des AMAP se sont réunis à Lorient le samedi 20 Avril 2013 :

La trame proposée pour cette rencontre était la suivante :

Mot de bienvenue

Question et travail par binôme : Pour quoi sommes-nous venus à Lorient ?

Mise en commun et synthèse

Question : Nos attentes ?

Travail par groupe

Pause

Synthèse

Question Collective : Quand et où ?

Merci et ...



La communication sur cette rencontre a été bonne et a donné envie aux participants de venir à Lorient.

La principale motivation des participant(e)s à cette rencontre était de rencontrer physiquement d'autres Amapien(ne)s impliqué(e)s au quotidien dans la gestion de leur association. De partager ce qui fait la vie d'une AMAP (baisse des paniers, renouvellement des bénévoles, Charte des Amaps). De voir ce que font les autres AMAP (travail institutionnel, projection de films, participation à des fêtes de quartier). D'échanger et de lister sur ce qui fait nos valeurs communes. Des participant es étaient également présent es parce qu'ils estiment qu'il faut donner de la lisibilité aux AMAPS. Que nous devons nous défendre (Fiscalité). Que nous devons éviter la solitude face à nos difficultés. Certain(e)s étaient venu(e)s à Lorient pour créer une dynamique.

Les attentes des participants :

Au cours d'un premier atelier, les participants étaient invités à échanger, en binômes, sur les raisons de leur présence à cette première rencontre bretonne. Les différents souhaits avancés peuvent être synthétisés comme suit :

- **se rencontrer** entre acteurs des Amap, créer du lien, créer une dynamique ;
- **échanger** sur les pratiques et les expériences ;
- **diffuser les bases juridiques du mouvement** ;
- **se défendre** (fiscalité, normes, concurrence) ;
- faciliter l'**essaimage** ;
- renforcer la **communication** externe et interne du mouvement ;
- développer les **partenariats** avec les organisations partageant la même approche de l'agriculture (Terre de Liens, Civam...)
- affirmer la **cohésion** et le **poids politique** du mouvement ;
- créer un **réseau régional**.

Concernant l'échange de pratiques et d'expériences, la plupart des participants étaient venus avec des points concrets à aborder :

- comment lutter contre la dérive consumériste du mouvement / comment replacer la démarche militante au centre du mouvement ?
- comment faire vivre l'Amap, et impliquer les adhérents ?
- comment éviter l'essoufflement de la vie associative, et notamment des bureaux des associations ?
- comment faire face à la perte d'adhérents, qui semble être un phénomène commun à de nombreuses Amap ? Les Amap doivent-elles proposer un fonctionnement plus souple ?
- comment faciliter l'accessibilité des Amap à des publics plus divers ?





Les attentes envers une structuration régionale des AMAP :

Consensus pour :

>> **Création d'un réseau régional, sous la forme d'un collectif**

avec comme objectifs :

- Echanger entre AMAP : interconnaissance, échange de pratiques et de connaissances.
- une visibilité politique, notamment si il est souhaité d'obtenir des subventions
- visibilité pour une meilleure communication et faire des événementiels, afin de recruter d'avantages d'adhérents et inciter des producteurs à vendre en AMAP.
- Etre un interlocuteur pour d'autres réseaux, pouvoir échanger avec eux (ex : Terre de Liens)
- Soutenir des territoires où il y a peu d'AMAP, notamment le 22.

Points de vigilance :

- maintenir les réseaux locaux
- attention à la bureaucratie liée à l'organisation d'un réseau (multiples interlocuteurs, etc.)
- demande du temps, notamment pour les rencontres physiques qui ne sont pas aisées,
- avoir un mode de gouvernance coopératif, avec consensus. Pas de fédéralisme.

>> **Création d'un site internet, portail collaboratif avec :**

-
- des liens vers les site des AMAP,
- des contacts
- des informations pour aider à la création et juridiques
- une partie plus interactive, type forum ou fil de discussion, mais qui resterait privée.

>> **Des rencontres physiques** avec ordres du jour. Des conférences téléphoniques peuvent également être utilisées, ce qui évite les déplacements.

Attentes soulevées mais qui font débat :

>> **Création d'un poste de permanent salarié**

Qui aurait comme missions :

- la récolte d'informations sur les AMAP,
- le contact avec les institutionnels (notamment pour les rencontres en journée)
- de l'essaimage
- référent pour informer les AMAP
- lien avec les AMAP : feuille d'information

Points débattus :

- Financement : par subvention ce qui implique d'être structuré en association et une perte d'indépendance envers les institutions
- Engagement assez lourd, peut-être commencer d'abord par une structuration informelle
- D'abord définir les objectifs et voir comment un salarié peut y répondre plutôt que salarié une personne et lui trouver des missions ensuite.

>> Suivi de la réécriture de la Charte et de son respect

Pour répondre à la question « comment et qui peut garantir le respect de la Charte ? ».

L'enjeu est que, lorsque l'on représente les AMAP, il faut être sûr qu'elles respectent les mêmes valeurs issues de la Charte, afin de parler d'une seule voix et d'être cohérent entre notre discours et la réalité des pratiques des AMAP.

Il s'agirait de vérifier les pratiques des AMAP mais cette idée de « contrôle » est débattue. Il s'agirait d'avantage d'un accompagnement des AMAP et des producteurs, pour leur rappeler la charte et les engagements que cela implique.



Question collective : Quand :

La prochaine rencontre aura lieu sur le département 22 :

Un sondage sera effectué pour savoir si cela devra avoir lieu :

- en **Juin** ou en **Septembre**
- un **Samedi** ou un **Dimanche**

A l'occasion de cette rencontre, un article est paru dans le Ouest France du dimanche 21 avril 2013 et une interview a été diffusée sur France Bleu Breizh Izel dès le samedi 20 avril au soir. Le reportage devrait être disponible d'ici quelques jours sur le site de la radio, en suivant le lien ci dessous :

<http://www.francebleu.fr/emissions/2-actu-de-fb-breizh-izel>

Une rencontre autour de l'agriculture paysanne - Lorient

Ouest France - dimanche 21 avril 2013



Allain Le Boudouil, 4e à partir de la gauche, et une partie des référents des Amap bretonnes.

Une vingtaine d'Amap, Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, venues des quatre coins de Bretagne, se sont réunis, hier, à la cité Allende.

Une Amap met en relation un groupe de citoyens avec des producteurs locaux. Elle fonctionne avec un système de souscription solidaire qui permet aux producteurs d'avoir une avance de trésorerie.

Depuis quelques années, les Amap se sont multipliées et fonctionnent toutes de façon totalement indépendantes. Elles sont au coeur de l'économie sociale et solidaire. **« Le but de cette rencontre est d'initier des échanges et de voir ce qu'il est possible de construire ensemble »** indique Allain Le Boudouil, référent de l'Amap de Keryado.

« Nous allons comparer nos expériences et nos organisations, voir ce qui fonctionne ou pas. Nous avons actuellement des soucis concernant la fiscalisation du secteur associatif et de nos structures. »